

Loi et insécurité linguistique



Âge visé

12-13 ans, 14-15 ans, 16 ans et +

Conception

Vaillancourt, Richard
les membres du comité

Disciplines scolaires

Éducation à la citoyenneté, Éducation
personnelle et sociale

Thème(s)

(In)sécurité linguistique, Droit et justice

Principes directeurs

Valoriser la diversité

Mot(s)-clé(s)

citoyenneté, francophones, droits linguistiques

Introduction

Cette activité de réflexion permet aux élèves de réaliser qu'au-delà des droits en lien avec la Loi sur les langues officielles, l'insécurité linguistique que vivent les jeunes a des conséquences sur leur utilisation du français au quotidien. Les élèves sont invités à discuter des façons d'encourager les jeunes à vivre en français dans leur école.

Démarche

En groupe-classe

Menez une réflexion avec les élèves sur ce que représente pour eux l'engagement citoyen et discutez ensemble de différentes façons de développer cette aptitude pour faire évoluer les droits linguistiques. Vous pouvez lire le document reproductible intitulé *Engagement citoyen* pour bonifier les réponses des élèves.

Partagez avec les élèves les objectifs de la [Loi sur les langues officielles](#). Cette loi vise à :

- assurer le respect du français et de l'anglais, leur égalité de statut et l'égalité de droits et de privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales;
- appuyer le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire;
- favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

Ensuite, comme déclencheur de l'activité, animez une discussion avec les élèves sur le thème de l'insécurité linguistique en utilisant la vidéo « Comment vit-on l'insécurité linguistique? ».

En équipe

Invitez les élèves à se regrouper en équipe et à échanger sur des expériences personnelles qui ont pu miner leur confiance linguistique.

En groupe-classe

Invitez les élèves à discuter des expériences personnelles qui ont été partagées en équipe.

En équipe

Par la suite, demandez aux élèves de répertorier des attitudes positives et des gestes qu'ils peuvent, eux-mêmes, poser entre eux pour augmenter leur confiance linguistique en classe, à l'école et à l'extérieur de celle-ci.

En groupe-classe

Invitez les élèves à présenter les attitudes et les gestes qu'ils ont trouvés en équipe. Invitez-les à faire des liens entre les droits qui découlent de l'encadrement législatif de la Loi sur les langues officielles et la confiance linguistique.

Il est important de conclure l'activité en faisant des liens avec des façons personnelles de valoriser le français et la francophonie. Il est également important de faire des liens avec le statut social qu'on accorde à la langue française, tant individuellement que collectivement, à titre de l'une des deux langues officielles du Canada.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Approfondissez la thématique de l'insécurité linguistique avec les élèves en réalisant d'autres activités de la BAP à ce sujet.
- Partagez l'initiative dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et autres) de l'école, du conseil scolaire, sur le site Web de l'école, dans l'infolettre, etc.